

209C0950  
FR0000125338-FS0393

2 juillet 2009

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**CAP GEMINI**  
(Euronext Paris)

Par courrier du 2 juillet 2009, la Société Générale (29 boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 juin 2009, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CAP GEMINI et détenir 4 283 830 actions CAP GEMINI représentant autant de droits de vote, soit 2,93% du capital et des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuils résulte de la cession d'actions CAP GEMINI par le groupe Société Générale dans le cadre de ses activités de trading.

---

(1) Sur la base d'un capital composé de 145 955 238 actions représentant autant de droits de vote.